

Avis voté en plénière du 25 janvier 2017

Prix et accès aux traitements médicamenteux innovants

Déclaration du groupe CGT

L'approche du monde de l'industrie pharmaceutique et des mécanismes de formation des prix des médicaments, révèle les enjeux posés à notre société, à nos valeurs humanistes, à nos principes de solidarité avec l'examen du coût des médicaments innovants, si porteurs d'espoir et de l'exigence de donner à toutes et tous un accès égal aux soins, à la santé.

L'accélération des progrès scientifiques, l'aboutissement de multiples recherches et leur concrétisation en traitements médicamenteux permettent potentiellement aujourd'hui de mieux soigner, guérir, avancer dans une médecine de précision, adaptée au « singulier patient ».

La mise sur le marché de ces médicaments innovants se révèle facturée aux Etats, aux systèmes de protection sociale, à notre Sécurité sociale à des coûts pharaoniques, injustifiés et injustifiables. Ces coûts mettent en danger l'équilibre de nos systèmes et les traitements dus aux malades. D'aucuns envisageraient comme inéluctable une restriction des traitements ou un « tri sélectif » des malades pour résoudre l'équation intenable des prix prohibitifs exigés par les laboratoires pharmaceutiques.

Cette inéluctabilité de la sélection est rejetée par l'avis et nous nous en félicitons.

Mais il convient alors de s'attaquer à la stratégie de l'industrie pharmaceutique, tout en ne demeurant pas englués dans la mortifère logique de la maîtrise comptable des dépenses de santé. Le risque demeure de voir voler en éclat notre modèle social, le droit sacré de donner à toutes et tous le même accès aux soins.

Ce sont les limites de cet avis qui avance un bon diagnostic concernant l'ampleur des défis posés mais dont les préconisations en demi-teinte sont sans véritable audace.

Ce sera au final ce paradoxe que l'on retiendra.

D'une part, un avis explicite sur les pratiques indignes d'une industrie du médicament gangrenée par la financiarisation ; un avis d'espoir dans ses révélations sur les formidables potentialités de soins pour un nouvel âge de progrès de l'humanité.

Et d'autre part, un avis comme tétanisé, qui n'ose pas porter devant de telles mises en connaissances, des préconisations inspirées par le souffle des transformations nécessaires.

La CGT plaide depuis de nombreuses années la sortie de cet enfermement politique qui évoque une situation maîtrisée, un tout va bien symbolisé une fois encore par le discours hors du temps de

madame la Ministre. Un discours qui nous interroge même sur la pertinence de cet avis si tout est sous contrôle.

Il fallait se risquer à des préconisations subversives et transformatrices, portées par l'urgence des renversements de logique, redonnant vie à une politique de santé globale où la part de la recherche et de l'initiative publique soit privilégiée.

Les drames humains sont trop nombreux, la société, les citoyen.ne.s trop maltraité.e.s pour poursuivre dans cette voie.

La CGT a voté l'avis comme un encouragement à poursuivre le débat et faire valoir des solutions adaptées. Cet avis aura une portée pédagogique. Nous le soutenons dans ce sens.